



Communiqué de presse

Mardi 8 juin 2021

La Ville de Paris présente le 1er plan annuel de mobilisation de l'exécutif parisien pour l'accessibilité et la conception universelle

Anne Hidalgo, Maire de Paris, s'est engagée à faire de la capitale une ville exemplaire et innovante en matière d'accessibilité et de conception universelles. L'objectif de ce plan est de prendre en compte tous les champs des politiques publiques parisiennes et les besoins des personnes en situation de handicap pour faciliter la vie quotidienne de toutes les Parisiennes et de tous les Parisiens.

Pour rendre cet engagement effectif, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a confié à Emmanuel Grégoire, premier adjoint et Jacques Galvani, adjoint en charge du handicap et de l'accessibilité, l'élaboration d'un plan de mobilisation de l'exécutif permettant ainsi de développer une politique transversale d'accessibilité.

Les principales mesures proposées :

1. La **rénovation de 5000 logements sociaux** du parc ancien par an.
2. Le soutien aux entreprises prévoyant des travaux d'accessibilité.
3. Le **développement des places de stationnement pour les Personnes à Mobilités Réduites.**
4. Le renforcement de l'accessibilité de l'espace urbain.
5. Le **lancement de l'école parisienne de l'accessibilité.**
6. Une nouvelle mission confiée aux Volontaires de Paris autour de l'accessibilité.
7. Le **développement des aires de jeux inclusives.**
8. L'expérimentation de créneaux horaires silencieux dans les commerces.
9. La création du réseau parisien des acteurs de l'accessibilité de l'enseignement supérieur.
10. L'**élaboration de référentiel parisien de l'accessibilité de l'information municipale.**

11. La création d'une résidence dédiée à l'accessibilité et à la conception universelle.

Ces mesures reflètent l'implication et la volonté de toutes les délégations à concevoir une politique parisienne exemplaire en matière de conception universelle.

Contact presse : Service presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr